

**Commune de Chevroux  
Conseil général**



**Rapport de la  
Commission de gestion**

**Année 2021**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du Conseil général chargée de l'examen des comptes et de la gestion de la Commune déclare qu'elle a procédé à la vérification des comptes conformément à son mandat.

La Commission s'est réunie à quatre reprises. Elle a vérifié les comptes à l'aide du grand livre, des pièces comptables et des documents mis à sa disposition, ainsi qu'au moyen des informations qu'elle a expressément demandées. Elle constate que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Elle remercie le boursier communal pour sa disponibilité et ses informations précieuses.

La société Fiduciaire Fidinter SA a vérifié les comptes 2021. Elle confirme leur exactitude ainsi que leur conformité aux exigences légales.

Une analyse financière des comptes de 2012 à 2021 a également été effectuée par Monsieur Busset qui stipule « Le résultat 2021 est excellent, bien au-dessus de la moyenne des dix dernières années. Cet excellent résultat ne suffit cependant pas à couvrir la totalité des investissements de l'exercice ».

Il sied de relever que ce résultat est exceptionnel en raison de la vente d'un terrain à Souto Naval SA pour CHF 656'799.50

Le présent rapport abordera ci-dessous le compte-rendu de la rencontre de la Commission avec la Municipalité (**ch. 1**), puis les conclusions et propositions de la Commission (**ch. 2**).

## 1. Rencontre avec la Municipalité

La Commission a rencontré la Municipalité le 31 mai 2022. Lors de cet entretien, plusieurs questions ont été formulées. Les membres de la Municipalité ainsi que le boursier y ont intégralement répondu.

Les points suivants ont été abordés :

Rubrique	Question
<p>Administration</p> <p><i>Compte 111.310.0 – Imprimés, fournitures de bureau, enquêtes</i></p> <p>Page 1</p>	<p>La Commission a interrogé la Municipalité sur le dépassement de CHF 7'715.35.</p> <p><i>Le plan du village étant devenu obsolète, la Municipalité a dû engager un géomètre pour actualiser celui-ci.</i></p> <p><i>Ce plan est utilisé au bureau pour la mise à jour des données concernant les bâtiments et les registres du canton. Il a dû être mis à jour par le bureau de géomètre afin d'y reporter les constructions et modifications de ces dernières années.</i></p> <p><i>Le nombre de demande de permis de construire a également été plus élevé ce qui implique que les frais de parutions ont également augmenté. Ces coûts sont entièrement facturés via le permis de construire et comptabilisés dans les comptes 111.431.3.</i></p>
<p><i>Compte 111.390.1 Imputations internes salaires administration</i></p> <p>Page 1</p>	<p>La Commission a interrogé la Municipalité sur le dépassement de CHF 51'415.05.</p> <p><i>La commune est assurée pour la perte de gain maladie et touche des indemnités à partir du 31<sup>eme</sup> jour à hauteur de 90%.</i></p> <p><i>Les secrétaires remplaçantes demandent un salaire plus élevé et les déplacements pour leurs trajets quotidiens de leur domicile à leur lieu de travail sont défrayés.</i></p> <p><i>Au retour de la secrétaire titulaire, la secrétaire remplaçante est restée 6 semaines pour faire le lien ainsi qu'un travail d'archivage.</i></p>

	<p><i>A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le taux d'une autre collaboratrice a été augmentée de 40% à 60%.</i></p>
<p><b>Epuration</b>  <i>Compte 460.318.5 – Honoraires et frais d'expertises</i>   <i>Page 12</i></p>	<p>Constatant un dépassement de budget de CHF 19'160.05, la Commission a interrogé la Municipalité sur son origine.</p> <p><i>Lors de l'établissement du budget 2021, la Municipalité d'alors avait prévu de diminuer les prestations externalisées en se limitant au minimum. Malheureusement, suite à la situation exceptionnelle liée aux inondations un travail nettement plus important que budgété a dû être effectué.</i></p> <p>La Commission a attiré l'attention de la Municipalité sur le fait que le Règlement cantonal sur la comptabilité des communes (RCCOM) stipule que la gestion de l'épuration est un domaine qui doit s'autofinancer. Ainsi les taxes prélevées devraient permettre de couvrir les frais. Ce qui n'est pas le cas actuellement.</p> <p><i>Le règlement sur l'épuration date du début des années nonante. Actuellement, les taxes sont au plafond de ce que ce règlement autorise.</i></p> <p><i>La Municipalité prévoit de rédiger un nouveau règlement qui permettra une hausse significative des taxes afin de couvrir les frais d'épuration.</i></p>

<p><b>Tableau des investissements</b></p>	<p><i>Préavis 04/2019 Réfection route RC513 C-P</i></p> <p>La Commission a relevé un solde négatif de CHF 45'564.04 et a interrogé la Municipalité sur la raison de ce dépassement.</p> <p><i>Le solde est actuellement négatif car l'entier des subventions n'ont pas encore été encaissées. Solde de la subvention cantonale pour la route, subvention de l'ECA pour la défense incendie et la part de l'EPARSE pour la conduite d'épuration.</i></p>
---	---

## 2. Conclusions

La Commission de gestion relève que la Municipalité gère avec responsabilité les comptes de fonctionnement de la Commune et a ainsi pu, en 2021, dégager un bénéfice net de CHF 598'955.51 alors que le budget 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 27'641.00. Ce résultat inclut les amortissements obligatoires, ainsi que les mouvements sur les fonds de réserve.

Dans le cadre du bouclage, le montant total des attributions aux fonds de réserve est de CHF 548'834.58.

Il sied tout de même de relever que le bénéfice réalisé est principalement dû à la vente d'un terrain et qu'une telle vente ne se reproduira pas tous les ans.

Au vu de ce qui précède, du préavis Municipal n° 01/2022, du rapport de Fidinter sur la vérification des comptes 2021 et du rapport de la Municipalité de Chevroux au Conseil général sur sa gestion durant l'exercice 2021 du 31 mai 2022, la Commission vous propose :

- d'accepter les comptes de fonctionnement communaux pour l'année 2021 tels que présentés ;
- de donner décharge au boursier communal et à la Municipalité pour la gestion des comptes de fonctionnement pour l'année 2021.

Chevroux, le 2 juin 2021

Pour la Commission de gestion :

Bonny Germaine



Blanc Sébastien



Wolf Christian



Quintaros Daniel



